

Architecture et espaces publics La quête de l'équilibre

Odile Roy

Numéro 74, automne 1997

Vieux-Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17030ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

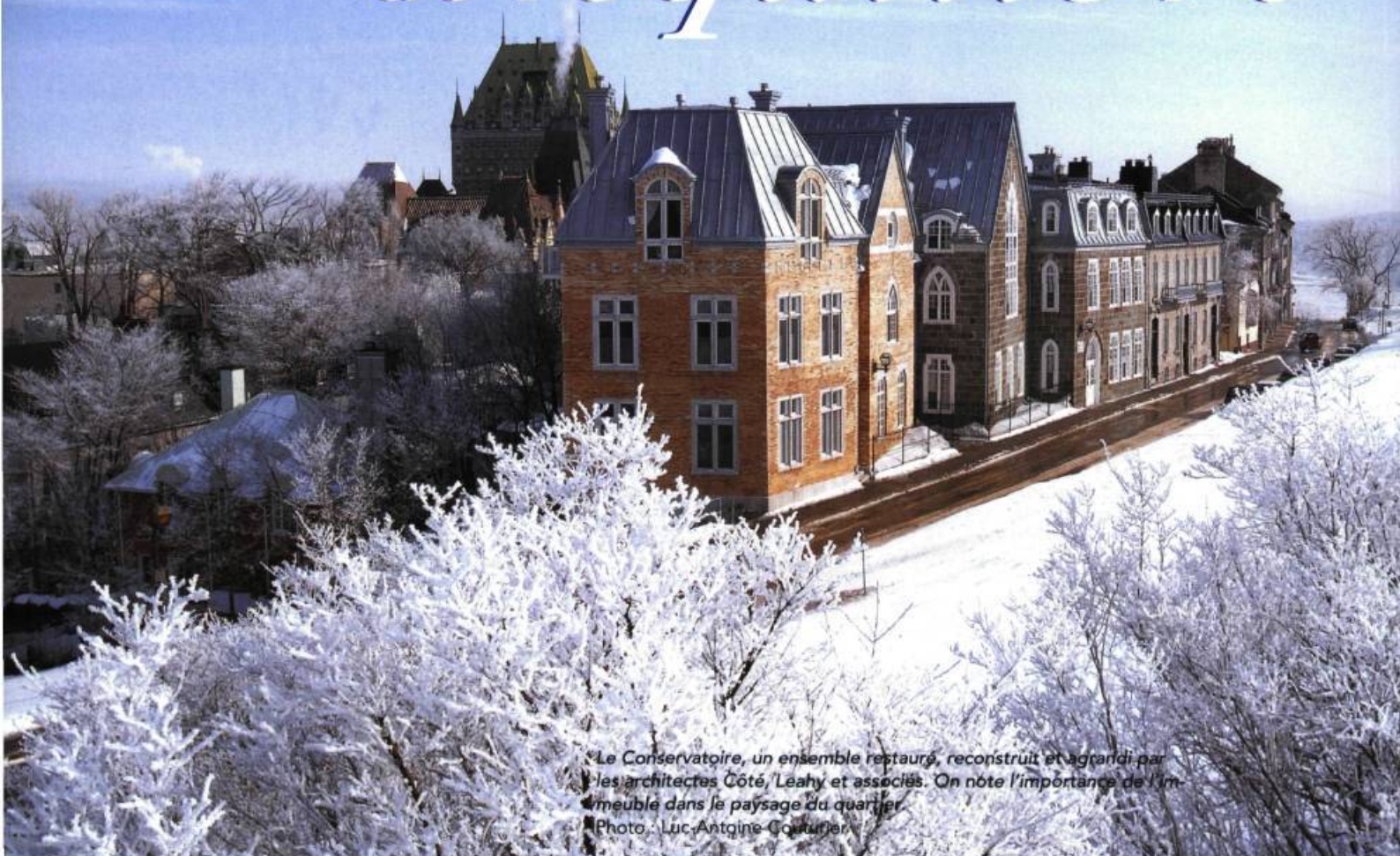
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, O. (1997). Architecture et espaces publics : la quête de l'équilibre. *Continuité*, (74), 46–49.

La quête de l'équilibre



Le Conservatoire, un ensemble restauré, reconstruit et agrandi par les architectes Côté, Leahy et associés. On note l'importance de l'édifice dans le paysage du quartier.
Photo : Luc-Antoine Gauthier

Au début des années 80, la Ville de Québec adoptait une série de mesures destinées à conserver et à mettre en valeur l'architecture du Vieux-Québec. Une nouvelle réflexion sur les valeurs et les composantes essentielles à l'identité de l'arrondissement historique vient aujourd'hui enrichir cette politique de gestion. Résultats et perspectives.

par Odile Roy

La double reconnaissance du Vieux-Québec en tant qu'arrondissement historique et ville du patrimoine mondial suppose d'importantes responsabilités. Les citoyens, les professionnels de l'architecture et de l'aménagement ainsi que l'administration municipale doivent se les partager. Les citoyens et les citoyennes doivent s'engager à prendre soin de cet héritage pour le laisser aux générations futures. À travers leurs projets, les professionnels de

l'architecture et de l'aménagement doivent savoir transmettre les éléments essentiels à l'identité de ce lieu à la fois magique et mémorable. Enfin, l'administration municipale doit définir et diffuser une vision globale et cohérente de l'évolution de l'arrondissement historique. Elle veille aussi à la qualité des interventions effectuées sur l'architecture et sur la ville. Un travail ardu, si l'on considère qu'il faut conserver un juste équilibre entre les intérêts de la collectivité et ceux des particuliers.

UN QUARTIER EN ÉVOLUTION

Dans les années 60, l'essor des banlieues commence à attirer les habitants hors du centre de Québec. En dix ans, le Vieux-Québec perd les trois quarts de ses résidents : le bâti se détériore, et le quartier est livré à des projets pour touristes et travailleurs. Des édifices à bureaux occupent dorénavant de nombreuses parcelles de terrain destinées jadis à l'habitation et, pour faire place au réseau d'autoroutes, un secteur entier est démoli.

Au début des années 80, la Ville de Québec met sur pied une politique destinée à protéger adéquatement le Vieux-Québec. Elle vise à contrer les démolitions et les projets qui ne respectent pas l'environnement historique ainsi que la détérioration progressive des bâtiments négligés. Concrètement, cette politique de gestion de l'arrondissement historique comprend trois grands volets : une aide financière pour la restauration des édifices ; le regroupement, au sein d'une même unité administrative, des professionnels municipaux dont l'action est centrée sur le patrimoine et sur le Vieux-Québec ; la publication d'un premier guide d'intervention, le Guide pour la conservation et la mise en valeur de l'architecture du Vieux-Québec (voir l'article Une vision à partager).

Cette stratégie a d'abord rendu possible le développement d'outils de gestion innovateurs qui ont plus tard servi de modèles à plusieurs autres villes désireuses de préserver leur patrimoine. Certaines d'entre elles ont mis de l'avant des programmes d'aide financière et d'autres ont publié des guides d'intervention. Elles y étaient encouragées par les résultats positifs de l'expérience québécoise. En effet, cette politique de gestion de l'arrondissement historique a permis d'améliorer considérablement le paysage architectural du Vieux-Québec, principalement par la restauration d'édifices résidentiels détériorés.

Elle a également rendu possible la réalisation de projets exemplaires : restauration, reconstruction d'édifices incendiés, agrandissements d'édifices existants, insertion de nouvelles constructions. Voici quelques-unes de ces interventions.

TROIS RENAISSANCES

L'édifice abritant le commerce GAP est souvent cité en exemple pour son intégration à la rue Saint-Jean. La qualité de cette réalisation tient à l'emploi réinventé des matériaux et des composantes architecturales propres au quartier : la maçonnerie de calcaire en pierre de taille, le parapet et la corniche métallique couronnant la façade, ainsi que l'oriel, cette fenêtre faisant saillie à l'étage supérieur. Le traitement de la transition entre l'espace public du trottoir et l'espace commercial, par un seuil légèrement en retrait, reprend également une utilisation des devantures commerciales de la rue Saint-Jean. Enfin, l'affichage commercial, au lieu d'être traité comme une composante étrangère, fait partie de la conception de la façade.

Le Conservatoire de la rue Saint-Denis est quant à lui un bel exemple de récupération d'un immeuble incendié. De par sa position stratégique, en bout d'îlot et à la limite de la ville habitée, l'immeuble est important dans le paysage du quartier. Il a été restauré, partiellement reconstruit et agrandi pour loger des unités d'habitation. L'emploi des matériaux, les formes de toitures et la distribution des ouvertures dans les façades crée un dialogue intéressant avec l'histoire. Les immeubles du côté sud de la rue Saint-Denis ayant été démolis à la fin du XVII^e siècle pour faire place aux glacis de la Citadelle, l'édifice bénéficie d'un dégagement important. Le promeneur peut en percevoir en entier les volumes et les façades.

Enfin, le Capitole constitue une intervention exemplaire de restauration architecturale dans le Vieux-Québec. La place D'Youville, où il est situé, constitue en quelque sorte un nœud entre la vieille ville et ses faubourgs ; elle est encadrée par plusieurs édifices monumentaux qui témoignent des diverses périodes de développement de Québec. Cette intervention a permis la sauvegarde d'un monument exceptionnel à Québec ainsi que l'insertion ingénieuse sur la place d'une étroite façade pour l'hôtel. Cet ensemble est aussi remarquable pour les relations qui s'établissent entre les élé-



L'édifice abritant le commerce GAP sur la rue Saint-Jean. Une insertion conçue par René Gamache, architecte.

Photo : B. Lafrance



Le Capitole, façade de l'hôtel et du théâtre sur la place D'Youville. Un projet conçu par les architectes Denis Saint-Louis, Bernard S. Gagné et Jean-Gilles Lemieux.

Photo : B. Lafrance

ments préexistants et les nouvelles composantes, dans un jeu subtil de va-et-vient entre l'histoire et la contemporanéité. Il faut également souligner la qualité des espaces extérieurs, tels la terrasse du café, et leur contribution à l'animation de la place.

Ces trois exemples s'illustrent pour la qualité de leur architecture, autant dans leur composition et leurs matériaux que dans leurs détails de réalisation. Mais, d'abord et avant tout, ils constituent tous les trois des apports enrichissants à l'ensemble du Vieux-Québec, et s'inscrivent dans l'évolution du quartier dans un esprit de continuité et de cohérence.

PAYSAGES ET ESPACES PUBLICS, DES RICHESSES À PROTÉGER

À partir du milieu du XX^e siècle, une tendance à l'élargissement de la notion de patrimoine nous a permis de prendre conscience des valeurs multiples et complexes des villes historiques. Ces vieilles villes représentent davantage que la somme de leurs monuments. Leur valeur réside autant dans les relations du bâti avec les espaces non construits que dans les bâtiments publics, institutionnels ou résidentiels.

En tant qu'ensemble historique, le Vieux-Québec constitue réellement un tout cohérent dont l'équilibre dépend de la synthèse des éléments qui le composent. Si le bâti du quartier se présente aujourd'hui dans un bien meilleur état qu'au début des années 80, l'expérience a démontré le besoin de considérer, au-delà de l'apparence extérieure et de l'architecture des édifices, la qualité des paysages urbains et des espaces publics. Ces considérations prennent une importance particulière dans le cas des projets situés aux limites du quartier, inscrits à l'intérieur de panoramas ou de perspectives visuelles remarquables.

Les espaces publics sont constitués d'espaces libres tels les rues, les promenades piétonnières, les places et les parcs; ils témoignent tous de la permanence de la trame urbaine du quartier à travers son

Perspective visuelle sur le fleuve et la rive sud de Québec dans l'axe de la rue Petit-Champlain et de l'escalier Casse-Cou.

Photo : B. Lafrance

histoire. Ils sont des lieux privilégiés de prise de contact avec les valeurs de ce quartier. Les mesures de protection des qualités des espaces publics permettent d'apprécier à la fois les paysages urbains et naturels. Ces mesures doivent également tenir compte de l'architecture des édifices qui encadrent ces espaces ainsi que du degré d'ensoleillement et du mobilier urbain.

Dans le Vieux-Québec, les panoramas et les perspectives visuelles sont remarquables et ils commandent une attention particulière. La façade fluviale de la Basse-Ville, la falaise et les remparts, la silhouette de la Haute-Ville, les vues cadrées vers le fleuve ou vers le bassin Louise dans l'axe des rues comptent parmi les richesses de l'arrondissement historique. C'est pourquoi tout projet susceptible de modifier la perception et la lisibilité de ces espaces devrait faire l'objet de simulations visuelles pour en déterminer l'impact.

UN NOUVEAU GUIDE D'INTERVENTION

Dans ses efforts pour rester au fait des pratiques les plus récentes en matière de gestion des villes historiques, la Ville de Québec a entrepris depuis peu une réflexion sur les valeurs et les composantes essentielles à l'identité du Vieux-Québec. Cette réflexion mènera à la conception d'un nouveau guide d'intervention. Tout en tirant profit de l'expérience acquise au cours des vingt dernières années et en poursuivant le travail de conservation et de mise en valeur de l'architecture des édifices, ce nouveau guide permettra d'assurer une meilleure protection des qualités urbaines de l'arrondissement historique.

Ce guide s'adressera d'abord aux propriétaires d'édifices situés dans l'arrondissement historique et aux professionnels de l'architecture qui les conseillent. Mais il sera également utile aux architectes et aux urbanistes municipaux ainsi qu'aux membres de la Commission d'urbanisme et de conservation qui doivent examiner les projets avant de donner le feu vert à leur réalisation. Le but premier de ce document est de diffuser et de faire partager une vision cohérente de l'arrondissement historique.

Plus concrètement, ce guide expliquera les principes que la Ville suit et entend suivre pour la conservation et la mise en valeur du Vieux-Québec. À une série de principes généraux (voir l'encadré Des



principes à respecter !) s'ajouteront plusieurs groupes de principes spécifiques. Ils s'appliqueront aux interventions d'entretien, de restauration, d'agrandissement et de démolition, ainsi qu'à l'insertion de nouvelles constructions. Ces principes constituent en quelque sorte des règles d'action, des attitudes fondamentales à adopter avant d'intervenir.

Enfin, ce document énoncera des critères d'intervention. Ces critères, sous forme d'exigences et de recommandations, serviront de balises à la planification des interventions et d'outils pour l'évaluation des projets. D'abord établis en fonction de certaines caractéristiques de la forme urbaine et du paysage, ils tiendront compte également de l'aménagement des espaces publics et des parcelles privées, de la végétation urbaine, des vestiges archéologiques et, évidemment, de l'architecture des édifices.

Si le Vieux-Québec nous apparaît tel qu'il est aujourd'hui, c'est grâce à la conjugaison des efforts de tous les intervenants qui, depuis plusieurs années déjà, s'appliquent à



sensibiliser, informer, conserver et restaurer ce patrimoine architectural et urbain unique en Amérique du Nord. À la Ville de Québec, on espère que ce nouveau guide s'inscrira dans la continuité de ces efforts.

Odile Roy est architecte-consultante en patrimoine. Elle a été chargée de l'élaboration du nouveau guide d'intervention pour le Vieux-Québec.

Façade fluviale, falaise et remparts, silhouette de la Haute-Ville : des vues à protéger.

Photo : B. Lafrance

DES PRINCIPES À RESPECTER !

1. Conserver l'identité du Vieux-Québec

Cette identité est définie par cinq composantes essentielles, selon le cadre proposé par la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques (ICOMOS, 1987) :

- la forme urbaine constituée de la trame et du parcellaire ;
- les relations entre les divers espaces urbains ;
- les relations de la ville avec son environnement naturel ou créé par l'homme ;
- la forme et l'aspect des édifices ;
- les vocations diverses de la ville acquises au cours de son histoire.

2. Assurer la continuité et la cohérence de l'évolution du quartier

On considère ainsi le Vieux-Québec comme un ensemble historique en constante évolution et non comme un objet terminé, complet, figé dans le temps. Cette évolution suppose des transformations effectuées dans un esprit de continuité et de cohérence. Elles permettent d'enrichir le milieu tout en maintenant son identité.

3. Connaître avant d'intervenir

La connaissance de l'histoire et de l'évolution du quartier ainsi que des transformations apportées aux édifices et aux sites est essentielle à la réalisation d'interventions qui assureront la continuité dans l'évolution du quartier. Sans cette connaissance, les décisions et la planification ne peuvent s'inscrire dans une vision globale et cohérente.

4. Collaborer avec tous les intervenants

Tout projet touchant l'arrondissement historique doit être conçu dans le cadre d'une étroite collaboration entre les intervenants privés et publics, une collaboration entreprise dans un esprit de critique constructive.

architecture
patrimoine
aménagement
urbain
design

photo : André Barelle, mé

Émile Gilbert & associés
architectes

50, côte Dinan Québec
(Québec) G1K 8N6

tél. : (418) 694-9041
téléc. : (418) 694-9051